



Réunion du comité de coordination des bases d'occupation des sols
le 07 juin 2023 de 14 h 00 à 16 h 00
en visio-conférence

Réf : CNIG 2023-033

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE COORDINATION DES BASES D'OCCUPATION DU SOL

Ordre du jour

- Avancement du GT Outil de recensement
- Présentation et échanges sur la méthode de travail du comité

Liste des participants

Voir annexe

Principales conclusions

Présentation du GT outil de recensement

Un questionnaire a été envoyé aux différentes régions pour identifier les questions à traiter pour étendre l'outil de recensement au niveau régional au niveau régional développé par OPenIG à l'ensemble des régions.

Un consensus est apparu sur les champs qui doivent figurer et certaines informations ont été complétées.

Ainsi, le fichier et la visionneuse vont pouvoir être mis à jour et le lien vers la visionneuse pourra être mis sur la page du comité du CNIG d'ici début juillet.

Quelques pistes pour les questions de l'hébergement, du financement et des opérations de communication ont été évoquées et restent à étudier.

Dans un deuxième temps, il s'agira de transférer l'outil sur un nouvel hébergement et de prévoir son élargissement aux OCS locales.

Remarques :

- Les OCS en projet (y compris celles de l'IGN) couvrant toute une région ou DROM-COM sont déjà référencées dans l'outil. Les OCS régionales qui manquent sont celles à un ou deux niveaux ; celle de l'Auvergne Rhône-Alpes sera présente dans la version qui sera disponible en juillet.
- La programmation des OCS-GE de l'IGN pourra y être insérée. Cependant, la réalisation se faisant par département, ce sera donc dans la partie infra-régionale de l'outil.
- Il faut que l'outil soit accessible depuis le site du CNIG. Le site du CNIG est hébergé sur les serveurs du ministère de la transition écologique. Si l'outil doit être hébergé au CNIG, il conviendra de vérifier en amont la faisabilité technique en termes d'hébergement et d'accès à des contributeurs externes au ministère.
- Au sein de chaque Région ou CRIGE, la concertation pour désigner un référent peut d'ores et déjà être lancée.
- Un deuxième outil pour recenser les bases d'occupation du sol infra-régionales a été développé par OPenIG, il pourrait être aussi étendu. Voir : <https://mviewer.openig.org/?config=/maps/openig/ocs-locales-occitanie.xml>
- Le moissonnage des métadonnées sur les plateformes semble compliqué, il faudrait une standardisation des métadonnées ; par ailleurs, les liens vers des visionneuses locales sont déjà indiqués.
- Avoir des catégories de nomenclature (plutôt qu'un champ libre) serait utile pour avoir une vision sur les types d'articulation à prévoir ; cependant, comme un même nom peut recouvrir différentes réalités, le plus pertinent serait d'avoir un lien vers le dictionnaire de données, ce qui est déjà le cas dans le tableur complet.
- L'outil devra recenser tous les territoires, y compris ceux qui ne disposent pas d'OCS-GE. Le « no data » constitue une information à part entière pour qui travaille sur le sujet. L'information qu'il n'y a pas d'OCS régionale est une information différente de « on ignore s'il en existe une » : la distinction devra donc être faite. Dans la version qui sera remise au CNIG en juillet, toutes les régions métropolitaines ainsi que les départements d'outre-mer seront référencées. Il y aura une distinction entre les régions pour lesquelles nous ne disposons pas d'information (Mention : A renseigner) et les territoires pour lesquels une OCS n'existe pas (Mention : Pas de données)

Première synthèse sur les pistes de travail et la méthodologie

Après une séance de travail (Rappel : accès au tableau Klaxoon : <https://app.klaxoon.com/participate/board/EEWTWRQ>) et des entretiens bilatéraux, une synthèse est présentée et complétée en séance.

Deux niveaux d'articulation sont identifiés : articulation forte sur les données OCS elles-mêmes, ou articulation limitée sur certains indicateurs, avec pour chacun plusieurs hypothèses.

Les problématiques d'articulation à prendre en compte ont également été listées.

La présentation jointe prend en compte les remarques formulées au cours de la réunion.

- La question du modèle économique doit aussi être prise en compte, car il est indispensable d'avoir des dispositifs pérennes de mise à jour.
- L'intérêt de l'occupation du sol à grande échelle est aussi un enjeu de transparence, une visualisation plus lisible que des tableaux de chiffres, par la comparaison de cartes qui peuvent se superposer.

Proposition d'ordre du jour prévisionnel pour la prochaine réunion

- Avancement des travaux en Auvergne Rhône-Alpes
- Avancement du programme national et utilisation de l'OCS-GE dans les services de l'Etat (DGALN)
- Point d'information sur l'avancement du groupe de travail sur l'outil de recensement des OCS

Prochaines réunions

Réunion suivante : **20 septembre 2023 à 14h00 HdP**

ANNEXE : Liste des participants réunion du 7 juin 2023

Région Pays de la Loire	Jérôme	AUBRET
AITF	Éric	BECQUET
GIP ATGeri	Martin	BLAZEK
DREAL Bourgogne-Franche-Comté	Marie-Christine	BOIS
DREAL Grand-Est	Xavier	CHEIPPE
Région Nouvelle-Aquitaine	Morgane	COÏC
CRAIG	Frédéric	DENEUX
AUDIAR	Julien	DENIEL
DRIEAT	Vincent	DEROCHE
Géo2France	Damien	DESCOINGS
DREAL Auvergne Rhône-Alpes	Olivier	FOREL
OPenIG	Anne	FROMAGE-MARIETTE
DREAL Pays-de-la-Loire	Christine	GALLAIS-JOUADET
AURCA	Serge	HERVIOU
DEAL Normandie	Mallorie	HUGUET
CNIG	Pierre	LAULIER
OpenIG	Ruth	LAVIE
IHEDN	Rémi	LE GENISSEL
SPARTE	Philippe	LORIOT
DGTM	Michel	MAILLOT
IGN	Véronique	PEREIRA
Collectivité territoriale de Guyane (Guyane-SIG)	Boris	RUELLE
OPenIG	Florent	SOURISSEAU
DGALN	Annelaure	WITTMANN